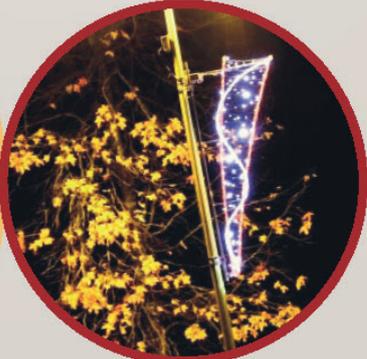




*Les vœux de  
Landéan*





## Landéannaïses, Landéannaïs,

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux ne peut se tenir normalement en raison de ce virus toujours présent et qui continue de perturber notre quotidien. Malgré ce COVID, toute l'équipe municipale s'est affairée à concrétiser les projets lancés en ce début de mandat ainsi qu'à la réalisation des affaires courantes :

- la commission finances s'est penchée sur l'analyse du budget et les possibilités d'investissement,
- la commission urbanisme a suivi les dossiers de la rénovation de la salle Jules Ferry et la construction de la MAM,
- la commission enfance et jeunesse a œuvré à la création de l'association « Petits pas » dont les membres sont les quatre assistantes maternelles qui prendront possession des locaux de la MAM,
- la commission communication et culture, patrimoine qui élabore le Landéanium a organisé un concours photos sur « les croix et calvaires » en vue de faire un futur parcours. Un nettoyage de la nature a été réalisé en forêt en septembre ainsi qu'un troc de plantes au printemps,
- la commission action sociale a mis en place le planning de vaccination et la prise de rendez-vous.

Côté travaux : le début de la construction de la MAM est prévue la deuxième semaine de février, la rénovation de la salle Jules Ferry commencera la deuxième quinzaine de mars.

D'autres chantiers ont été réalisés : la réfection des chemins du Moulin l'Aretoire, le Haut Champ et le chemin piétonnier du lotissement de la Forêtterie, la végétalisation des terre-pleins centraux à l'entrée du bourg, la finalisation d'une voie piétonne rue du Maine, l'installation de deux radars pédagogiques, l'aménagement du stationnement avec un PMR et sécurisation du passage clouté rue du Hallay, l'édification d'un mur au cimetière.

Parmi les investissements de l'année 2021, la commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur et procédé au changement des copieurs de la mairie.

L'année 2022 verra la concrétisation de deux projets mis sur les rails en début de mandat et aussi l'achat de deux bandes de terre aux consorts BOURDON pour l'aménagement du parking de la salle Jules Ferry et l'élargissement du trottoir rue du Hallay. Un bureau d'étude va être nommé pour viabiliser le terrain près de l'école : lotissement de la Croix (nom de la parcelle).

Dans notre profession de foi, nous nous étions engagés à sortir de terre le lotissement l'Orée du Bois, mais les services de l'état nous préconisent d'utiliser en priorité les terrains de l'agglomération avant de consommer les terres de périphérie.

Il faudra aussi compter sur des travaux de débusage et d'aménagement du ruisseau du Hallay, place de la Longue Noë, qui nous sont imposés sans délai puisqu'ils auraient dû être réalisés en 2012.

Dans le cimetière, il est prévu d'ajouter une dizaine de cavurnes et d'agrandir le columbarium.

Une démarche de réflexion quant à l'élargissement du chemin de la Verderie va être engagée en concertation avec les propriétaires riverains.

En ce qui concerne les logements du CCAS, ils ont tous été éligibles à l'isolation des combles à 1€. Les travaux ont été effectués l'été dernier. Les radiateurs vont être changés en ce début d'année pour améliorer le confort des locataires. Les cages d'escalier des logements de la mairie et du 6 rue du Hallay ont subi un rafraîchissement.

Je voudrais remercier toute l'équipe municipale, le personnel administratif et technique, les associations, l'école, les commerçants artisans, les services, les bénévoles pour leur implication dans la vie de la commune.

Au nom de la municipalité, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2022.

F. ESNULT



En cette fin d'année 2021, toujours marquée par les restrictions sanitaires, la commission Urbanisme et Aménagement voulait rompre un tant soit peu la morosité en décorant le centre bourg pour les fêtes de Noël.

Pour ce faire, nous avons proposé à certaines associations de donner de leur temps pour fabriquer les décorations que vous avez pu admirer près des commerces.

La municipalité tient à remercier chaleureusement le Club des loisirs et le Comité des Fêtes pour l'enthousiasme dont ils ont fait preuve lors de cette collaboration.

Dans l'espoir de réitérer l'expérience l'an prochain, la commission vous souhaite une très bonne année 2022 avec pourquoi pas de nouvelles idées.

Commission Urbanisme et Aménagement



# INFORMATIONS UTILES

**MAIRIE 02 99 97 35 26**

Maire : Franck ESNAULT

Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h  
sauf le premier samedi de chaque mois

**CONTACT : mairie.landean@orange.fr**

Secrétaires : Christèle DENOUAL, Cécile FOUGERAY  
et Cécile BESNARD

## HEURES D'OUVERTURE

Mardi, jeudi 9h - 12h / 14h - 18h  
Mercredi, vendredi 14h - 18h  
Samedi 9h - 12h (fermée le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

## NUMÉROS D'URGENCE

<b>09 69 32 15 15</b>	EDF
<b>3900</b>	Orange
<b>119</b>	Protection de l'enfant
<b>17</b>	Police/Gendarmerie
<b>18</b>	Pompiers
<b>15</b>	SAMU
<b>09 69 32 69 33</b>	STGS
<b>114</b>	Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
<b>112</b>	Urgence Européenne

<b>Médecin</b>	Christian BOIDOT	<b>02 99 97 22 55</b>
<b>Pharmacien</b>	Thao BOUNSEUM	<b>02 99 97 23 00</b>
<b>Infirmiers</b>	8 rue Victor Hugo	<b>02 99 97 35 67</b>
<b>Ambulancier</b>	Ambulances du Maine	<b>02 99 97 34 00</b>
<b>Taxi David</b>	David BEAUDRON	<b>06 98 06 31 43</b>
<b>Gendarmerie</b>	Fougères	<b>02 99 94 25 25</b>

## Nouveaux habitants de Landéan

N'oubliez-pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales...

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

En raison de la crise sanitaire et des modifications éventuelles des directives gouvernementales, n'hésitez pas à consulter les informations régulièrement mises à jour sur le site de la commune.

**TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES  
OU DE DERNIÈRE MINUTE  
SONT SUR LE SITE :**

**[www.landean.fr](http://www.landean.fr)**

DÉCHETTERIES	JOURS	HORAIRES D'ÉTÉ du 01/03 au 31/10	HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 28/02
Landéan	Lundi Samedi	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	et 9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	et 9h30 - 12h00 14h00 - 17h30
Parigné	Lundi Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

## Réservation des différentes salles de Landéan

**02 99 97 35 26** aux heures d'ouverture de la mairie

### ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME **02 99 97 30 94**

Directrice : Pauline GARNIER  
[www.ecole-nd-landean.org](http://www.ecole-nd-landean.org)

### MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h  
Samedi : 10h - 12h  
**02 99 97 35 77**

### AGENCE POSTALE

Responsable : Cécile BESNARD  
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :  
14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h

### OFFICE NATIONAL DES FORÊTS **02 99 99 69 07**

**SERVICE DES EAUX  
ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
S.T.G.S. : **09 69 32 69 33**

**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
Véolia : **09 69 32 35 29**

**S.M.I.C.T.O.M.**  
Fougères Agglomération  
**02 99 94 34 58**

## OFFICES RELIGIEUX

à LANDÉAN

1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

**PRESBYTÈRE  
DE LOUVIGNÉ DU DÉSERT**

**02 99 98 02 23**

Abbé Binigne IKANI  
Abbé Joseph CADO